

Image not found or type unknown



Cotisation annuelle des propriétaires pour ASL

Par **leger michelle**, le **01/05/2018** à **16:29**

Bonjour

Une cotisation est due chaque année pour les dépenses

(entretien des espaces verts. envoi des courriers pour les assemblées générales pour les propriétaires ne résident pas dans le lotissement, papeteries diverses)

Quel pouvoir à le président ou le trésorier pour récupérer cette cotisation qui n'est pas payée par certains propriétaires ? merci